

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER  
DES PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS  
PUBLICS DANS LES REGIONS DESIKASSO, SEGOU ET  
MOPTI  
DU 08 au 19 NOVEMBRE 2018**



Novembre 2018

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>I. DEROULEMENT DE LA MISSION .....</b>	<b>6</b>
<b>REGION DE SEGOU .....</b>	<b>6</b>
<b>1. PROJET D'ENTRETIEN, D'AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES ET LA VULGARISATION DANS LA ZONE DE L'OFFICE DU NIGER DANS LE CADRE DU CONTRAT PLAN .....</b>	<b>6</b>
<b>1.1. Séance de travail avec la direction générale de l'Office du Niger et la Direction de Programmation et des Statistiques .....</b>	<b>7</b>
<b>1.2. Réalisations physiques .....</b>	<b>8</b>
<b>1.3. Système de Suivi-évaluation .....</b>	<b>10</b>
<b>1.4. Situation financière .....</b>	<b>10</b>
<b>1.5. Etat de passation des marchés.....</b>	<b>10</b>
<b>1.6. Visite des réalisations physiques:.....</b>	<b>11</b>
<b>2. PROJET D'APPUI AU CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INDUSTRIE TEXTILE (CERFITEX).....</b>	<b>12</b>
<b>2.1. Séance de travail avec la Direction du CERFITEX .....</b>	<b>13</b>
<b>2.2. Réalisations physiques .....</b>	<b>14</b>
<b>2.3. Système de Suivi-évaluation .....</b>	<b>14</b>
<b>2.4. Situation financière .....</b>	<b>15</b>
<b>2.5. Etat de passation des marchés.....</b>	<b>15</b>
<b>2.6. Visite des réalisations physiques :.....</b>	<b>16</b>
<b>3.PROJET CONSTRUCTION/EQUIPEMENT DES DIRECTIONS REGIONALES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE (DRDSES) ...</b>	<b>17</b>
<b>3.1. Séances de travail avec les services techniques.....</b>	<b>17</b>
<b>3.2. Réalisations physiques .....</b>	<b>18</b>
<b>3.3. Système de Suivi-évaluation .....</b>	<b>18</b>

<b>3.4. Situation financière .....</b>	<b>18</b>
<b>3.5. Etat de passation des marchés.....</b>	<b>18</b>
<b>3.6. Visite des réalisations physiques .....</b>	<b>19</b>
<b>REGION DE SIKASSO.....</b>	<b>22</b>
<b>4. PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE DANS LA REGION DE SIKASSO.....</b>	<b>22</b>
<b>4.1. Séances de travail avec les services techniques.....</b>	<b>22</b>
<b>4.2. Réalisations physiques .....</b>	<b>22</b>
<b>4.3. Système de Suivi-évaluation .....</b>	<b>23</b>
<b>4.4. Situation financière .....</b>	<b>23</b>
<b>4.5. Etat de passation des marchés.....</b>	<b>23</b>
<b>4.6. Visite des réalisations physiques .....</b>	<b>30</b>
<b>5. PROJET DE CONSTRUCTION ET BITUMAGE DE LA ROUTE ZANTIEBOUGOU- KOLONDIÉBA-FRONTIÈRE CÔTE D'IVOIRE, LONGUE DE 140 KM.....</b>	<b>31</b>
<b>5.1. Séance de travail avec la DRR et Bureau de contrôle.....</b>	<b>32</b>
<b>5.2. Réalisations physiques .....</b>	<b>32</b>
<b>5.3. Système de Suivi/évaluation .....</b>	<b>33</b>
<b>5.4. Situation financière .....</b>	<b>33</b>
<b>5.5. Etat de passation des marchés.....</b>	<b>35</b>
<b>5.6. Visite des réalisations physiques sur le terrain.....</b>	<b>35</b>
<b>II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....</b>	<b>37</b>
<b>III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....</b>	<b>38</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>41</b>
<b>IV. ANNEXES .....</b>	<b>42</b>

## INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° **0119/MEF-SG du 26 octobre 2018**, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) s'est déroulée du 8 au 19 novembre 2018, dans les régions de Ségou, Mopti et Sikasso.

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Diakaria KONE, Planificateur à la DNPd, Chef de la mission ;
- M<sup>me</sup> BAH Tenin NIAMBELE, DNPd, membre ;
- M. Sidi DAO CPS/SDR, membre ;
- M. Koniba TRAORE/DNPd, Chauffeur.

Au niveau de chaque région visitée, la mission a été appuyée par la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPd au titre de l'effet stratégique n°2 du Plan de Réforme de la gestion des Finances publiques au Mali (PREM) 2017-2021 intitulé : **«Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique»**.

La situation des projets/programmes ayant fait l'objet de la mission se présente par Région comme suit :

- **Région de Sikasso:**
  - le Projet d'Aménagement Hydro Agricole de la Région de Sikasso ;
  - la Construction et le Bitumage de la Route Zantiebougou- Kolondiéba-Frontiere Cote d'Ivoire, longue de 140 KM y compris la réservation pour la fibre optique ;
- **Région de Ségou :**
  - L'entretien, l'aménagement des infrastructures et vulgarisation ON (Contrat Plan);
  - Appui au Centre de Recherche et de Formation en Industrie Textile (CERFITEX) ;
- **Région de Mopti :**
  - Construction/Equipement des Directions Régionales du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDSES)

Outre la Région de Mopti, ce dernier projet a fait également l'objet de visite dans les régions de Ségou et de Sikasso.

Rappelons que l'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2018 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public au Mali dont soixante-quinze au titre du Plan de réforme de gestion des Finances publiques au Mali (PREM) inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2018-2020 et au Budget Spécial d'Investissement (BSI) 2018 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances (cf. TDR en annexe 1).

Les résultats attendus de cette mission sont :

- )] l'état d'exécution des projets / programmes visités est mieux connu ;
- )] les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- )] les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'obtenir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnalités impliquées dans l'exécution desdits projets. Elle a également tenu à faire des entretiens préliminaires et restituer les résultats aux Unités de Gestion des Projets (UGP) et aux autorités administratives/politiques des localités qui ont, en retour apprécié, cette démarche pédagogique avant de souhaiter plein succès pour la suite des travaux.

Ci-joint, la 19<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes (visités) à mi-parcours au 20 novembre 2018 (annexe 2).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

- I. Déroulement de la mission
- II. Principaux enseignements tirés de la mission
- III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions
- IV. Annexes.

## **I. DEROULEMENT DE LA MISSION**

Avant le démarrage effectif des travaux, la mission a procédé à une série de prises de contact avec certains services techniques tels que les CPS, les DFM, les DRPSIAP et les UGP. Ces prises de contact ont permis de les informer et surtout de prendre les dispositions pratiques pour une meilleure organisation de ladite mission. Les documents envoyés ont concerné:

- les TDR de la mission ;
- la copie scannée de l'ordre de mission ;
- la liste des projets à visiter ;
- la fiche de suivi –évaluation des projets ;
- la liste des documents de travail de la mission.

Dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer le travail technique.

Sur le plan méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui ont permis non seulement de faire une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet) mais aussi d'établir un calendrier consensuel pour la poursuite des travaux. Une seconde phase dite « visite des réalisations physiques sur le terrain », a permis de constater l'effectivité des réalisations, d'apprécier leur niveau d'exécution et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées et d'échanger si possible avec les bénéficiaires.

Avant de quitter chaque localité, la mission a tenu à restituer et faire adopter les résultats obtenus par les UGP et les autorités administratives/politiques.

### **REGION DE SEGOU**

Dans la Région de Ségou, les projets concernés sont le projet d'Entretien, d'aménagement des infrastructures et de vulgarisation dans la zone de l'Office du Niger dans le cadre du contrat Plan, le projet d'Appui au Centre de Recherche et de Formation en Industrie Textile (CERFITEX) et le projet de Construction/Equipement de la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire de Ségou (DRDSES).

#### **1. PROJET D'ENTRETIEN, D'AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DE VULGARISATION DANS LA ZONE DE L'OFFICE DU NIGER DANS LE CADRE DU CONTRAT PLAN**

L'objectif global du Contrat-Plan 2014-2018 est de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté au Mali par une croissance économique accrue. Il s'agit spécifiquement de :

- augmenter les superficies aménagées et poursuivre les travaux de réhabilitation ;
- améliorer la maîtrise technique et financière de l'entretien des réseaux ;
- améliorer la gestion de l'eau ;

- poursuivre l'intensification rizicole, promouvoir les cultures maraîchères et améliorer la valorisation des produits agricoles;
- améliorer la gestion du foncier;
- Améliorer la gouvernance de la Zone de l'Office du Niger.

### **1.1. Séance de travail avec la direction générale de l'Office du Niger et la Direction de Programmation et des Statistiques**

Au cours des échanges avec la direction générale, après les présentations, le chef de la mission a d'abord expliqué les objectifs de la mission et ensuite proposé un planning de travail. Il ressort dans les échanges qu'en plus des engagements de l'Etat, l'ensemble des projets et programmes de l'Office contribuent à atteindre les objectifs du contrat plan, à savoir le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA DCI), le Projet d'Appui à l'Office du Niger (PAON), le Projet d'Appui au Développement de la zone de l'Office du Niger, phase 2 (PADON2), le Projet d'Aménagement hydro agricole Molodo Nord/phase I, le Projet d'Aménagement hydro agricole Molodo Nord/phase extension, le Projet d'Aménagement hydro agricole Molodo Nord/tranche, le Projet d'Irrigation Agricole (PIA) et certaines ONG. Le Directeur adjoint a signalé que le financement de l'Etat n'a pas atteint le niveau des prévisions budgétaires, ce qui va impacter, selon lui, négativement l'atteinte des résultats escomptés. Il a rappelé les activités relevant de chaque partie signataire dudit contrat plan qui sont les suivants :

#### **o Etat**

- le financement de l'extension et la réhabilitation des aménagements ;
- le financement de l'entretien des réseaux primaires ;
- le financement des activités de maîtrise d'ouvrage déléguée et de conseil rural de l'Office du Niger.

L'Etat est également garant de la mise en place d'un environnement économique et institutionnel favorable au développement de l'agriculture irriguée dans la zone.

#### **o Office du Niger**

- la gestion des eaux ;
- la maintenance des aménagements ;
- les missions de concessions de service public ;
- la maîtrise d'ouvrage délégué pour les études et le contrôle des travaux ;
- la gérance des terres ;
- le conseil rural et l'assistance aux exploitants des terres aménagées en approvisionnement en intrants et en matériels agricoles.

#### **o Exploitants Agricoles Familiaux**

- l'entretien du réseau tertiaire notamment à travers des Organisations d'Exploitation du Réseau Tertiaire (OERT) ;
- la production agricole, y compris l'approvisionnement en intrants agricoles;
- la transformation/conservation et de la commercialisation de leurs produits agricoles.

Il a aussi signalé que grâce au contrat plan, la production a eu une légère amélioration mais qu'à cela ne tienne l'office souffre de manque d'unité de transformation qui entraîne une baisse des revenus des producteurs agricoles.

Quant aux séances de travail tenues avec la Direction de la Programmation des Statistiques notamment le Service de la Stratégie et de Programmation, les échanges ont porté également sur les difficultés rencontrées par l'Office en l'occurrence l'insuffisance de financement, la situation de mise en œuvre du contrat plan et les dispositions d'ordre pratiques pour la visite de terrain.

#### **) Séance de travail avec le service d'exploitation du réseau primaire**

L'un des objectifs assignés au service d'exploitation du réseau primaire de Markala est d'assurer une disponibilité minimum de 40m<sup>3</sup>/S en aval de Markala dans le Niger en période d'étiage. A la lumière des exposés du chef de service, cet objectif a été atteint hormis l'étiage sévère qui s'est sévis entre avril-juin 2018, d'où la moyenne était de 30m<sup>3</sup>/S pendant cette période. Il a mis en exergue la panne technique des chariots; à ce jour, seul un chariot est fonctionnel sur trois dont dispose le service d'exploitation.

Le chef de service d'exploitation a ensuite signalé les efforts consentis par le Président de la République à hauteur d'un milliard de F CFA. Cette contribution a permis la sécurisation du barrage et l'équipement des services techniques de l'Office.

#### **) Séance de travail avec les UGP**

Cette séance de travail tenue à Niono a regroupé les responsables en charge du suivi évaluation tels que le PAON, le PADON2, le PRESA-DCI, le Service de la Programmation et des Stratégies et a permis de faire le point des réalisations de ces différents projets/programmes intervenant dans la mise en œuvre du contrat plan. Au terme de cette séance, une visite de terrain a été organisée.

### **1.2. Réalisations physiques**

Conformément aux engagements de l'Office du Niger qui est d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'exécution :

#### **➤ des études relatives aux 89780 ha d'extension, les réalisations ont porté sur :**

**) Année 2014**

- les études des drains de Tango, Kalankoroba, le schéma d'aménagement de Bewani, Sossé Sibila, Sérilibougou Rétail IV bis pour une superficie totale de 39 600 ha ;

**) Année 2015**

- les études d'élargissement de Macina, de Soumouni, de Diadian et l'étude du 3<sup>ème</sup> bief de Molodo pour une superficie totale de 14 000ha ;

**) Année 2016**

- les études d'élargissement de Mema, de Farimaké pour 20 000ha ;

**) Année 2017**

- les études d'élargissement de Bossitomo, de Bankoro pour 8 800ha

**) Année 2018**

- les études d'élargissement de Songho pour 7 300ha.

➤ **des études relatives aux 6620ha de réhabilitation, les réalisations ont porté, sur :**

- J Année 2014
  - l'étude de drainage à Alatona ,Ké Macina et retail IV pour 900 ha
- J Année 2015
  - le casier de N'débougou pour 4200 ha
- J Année 2016
  - l'étude de Molodo sud pour 1520 ha
- J Année 2016
  - l'étude d'assainissement des villages pour 200 Km
- J Année 2018
  - l'étude d'assainissement des villages pour 200 Km

➤ **des travaux d'extension des aménagements pour 65550ha, les réalisations ont porté sur :**

- J Année 2014
  - Siengo esxtension ,Ziraninkoro, Privés pour 4 112 ha
- J Année 2015 :
  - Sabalibougou, Touraba, Séríbabougou, Privés pour 10 574 ha
- J Année 2016
  - drains de Tango et de Kalankorola, Molodo nord (tranche 1 et 2), retail IV bis, Siríbabougou, SosséSibilila, Soumouni, Elargissement du canal de Macina, ouverture du 3<sup>ème</sup> bief du Fala de Molodo, Privés pour 14 750 ha
- J Année 2017 :
  - Molodo nord (tranche 3),Siengo, Sossé , Sibilla, Soumouni, M'bèwani (casier de Tiongoba, Privés pour 17 235 ha
- J Année 2018
  - Diadian, Niaro, Soumouni, Phédié, Séríbabougou, Privés pour 18 879 ha

➤ **Des travaux réhabilitation des casiers pour 25 599 ha, les réalisations ont porté sur :**

- J Année 2017
  - Plaine amont, Choualani, Siribalacoro, Partiteur M2 de Molodo , drain Kala intérieur Est , N'dilla, assainissement de village pour 2 695 ha
- J Année 2015
  - Partiteur M3 àM5 de Molodo, Partiteur M6 à M18 de Molodo, drain KIO, Bounou, Boua, assainissement de vilage pour 4 566 ha
- J Année 2016

- Partiteur M19 à F2 de Molodo, retail IV, N'debougou4, assainissement de village pour 6 500 ha
- ) Année 2017
- Ndilla , Partiteur K1 de Kokry A, Partiteur K2 bis de Kokry B , Kogoni A, distributeur Siribala, assainissement de village pour 8 104 ha
- ) Année 2018
- Kogoni B, Molodo sud, assainissement de village pour 3 734 ha.

### **1.3. Système de Suivi-évaluation**

Le Comité de Suivi est constitué en vue d'assurer le suivi - évaluation du Contrat Plan. Ce comité de Suivi est composé d'un président et de 13 membres dont 9 départements ministériels (Agriculture, Administration Territoriale, Equipement, Santé, Alphabétisation Fonctionnelle, Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières, Elevage et de la Pêche, Economie et Environnement) et les exploitants sont représentés par trois délégués. Le Secrétariat du Comité de Suivi est assuré par l'Office du Niger.

Par ailleurs, le dispositif de suivi des travaux est assuré par les missions de contrôle qui évoluent sur le terrain. Des missions d'appui sont parfois organisées par la direction de Programmation et des Statistiques à travers son Service de suivi-Evaluation.

### **1.4. Situation financière**

Le coût total du contrat plan est de **34,702 milliards de F CFA**, entièrement sur financement du budget d'Etat. A la date du 20 novembre 2018, un montant de 15, 171 milliards a été décaissé (y compris le décaissement de l'année 2018 pour 1, 900 milliards). Ce montant représente un taux de décaissement global de 43,72%.

### **1.5. Etat de passation des marchés**

Les copies des Marchés mises à la disposition de la mission sont:

- Contrat n°000000094/PDG-ON relatif aux travaux de construction de bureaux et logements à Molodo en lot unique pour 65 514 617F CFA HT, 100% FAD pour un délai d'exécution de 4 mois avec l'entreprise « Tilonne construction SARL»;
- Marché n°1019/DGMP-DSP 2015 relatif aux travaux de réhabilitation de réseaux primaires de drainage de la zone de Molodo en zone Office du Niger, attribué à l'entreprise BEKAMI SARL CHINA Zhonghao LTD pour un montant de 3 363 054 326 CFA HT pour un délai d'exécution de 18 mois hors saison des pluies, approuvé le 13 janvier 2016, financement 98,95% FAD et 1,05% Etat;
- Marché n°0356/DGMP-DSP 2016 relatif aux travaux de réhabilitation de 3 426ha (Partiteur M6 au Partiteur M18 et hors casiers) dans la zone de Molodo en zone Office du Niger pour 7 995 870 988F CFA HT (FAD 92% et Etat 8%) pour un délai d'exécution de 24 mois hors saison des pluies. Les travaux sont réalisés par l'entreprise CHINA Géo-Ingeering Corporation Mali au compte du PRESA DCI ;
- Contrat n°00765/DGMP/DSP 2017 relatif aux travaux de réalisation des infrastructures commerciales et sociales de base du PRESA-DCI (marchés ruraux, magasins, centres d'alphabétisation) dans les zones OHVN, ODRS et ON, attribué à l'entreprise

- CENTRO SA pour un coût de 289 956 171 F CFAHT et un délai d'exécution de 4 mois, financement 100% FAD, approuvé le 06 décembre 201 ;
- Contrat n°00000004/PDG-ON relatif à l'acquisition de véhicules et motos au profit de la coordination nationale du PRESA DCI, lot 2 : acquisition de motos, attribué « Espoir de Demain, import/export » pour un montant de 28 444 000F CFA HTTC (100% financement FAD) pour un délai d'exécution de 30 jours, approuvé le 2 mars 2016 ;
  - Contrat n°00993/DGMP/DSP 2016 relatif au contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de casiers de Molodo 3 426 ha et des drains primaires Kala Inférieur Ouest (KIO) et BounouBoua 54, 6 km, attribué à l'entreprise AHT Group AG/BETICO pour un montant de 389 500 000F HT, délai d'exécution 27 mois hors saisons des pluies, approuvé le 9 février 2017 au profit du PRESA DCI, financement 100% FAD;
  - Contrat n°005/DRMP/DSP 2016 Ségou relatif à l'acquisition de véhicules et motos au profit de la coordination nationale du PRESA DCI lot 1 : acquisition de véhicules dont 5 véhicules 4X4 station Wagon diesel 8 cylindres et 8 (4X4) double cabines diesel, attribué « Espoir de Demain, import/export » pour un montant de 323 479 750F CFA HTTC pour un délai d'exécution de 30 jours, 100% FAD ;
  - Marché n°0081/DGMP-DSP 2014 relatif aux travaux d'aménagement hydro agricole du casier de Molodo Nord (2 500ha en extension) et de réhabilitation des casiers et des partiteurs M19, M20, M21, M22, F1 et F2 (1 400ha) . Tranche ferme 2 500 ha:
    - o Sous tranche ferme 1 : aménagement 1 500ha ;
    - o Sous tranche ferme 2 : aménagement de 1 000ha
  - Tranche conditionnelle : réhabilitation de 1 400ha, attribué à China Géo Engineering Corporation (CGC-Mali) pour un montant de 20 256 480 571 HT dont tranche ferme 15 468 834 911F CFA HT et tranche conditionnelle 4 787 645 660 F CFAF CFA HT pour 18 mois. Le financement est assuré comme suit : tranche ferme BOAD 83,34% et Etat malien 16,66% tranche conditionnelle BOAD 100%, approuvé le 5 mai 2014 par le SGG
  - PV de réception provisoire du 18 novembre 2018 relatif aux travaux de réhabilitation de réseaux primaires de drainage de la zone de de Molodo – Office du Niger.

### **1.6. Visite des réalisations physiques:**

Il y a lieu de signaler que la mission a été informée que l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers de l'Office du Niger contribuent à la mise en œuvre du contrat plan à travers les réalisations faites par les différents Projets/Programmes (P/P). Aussi compte tenu de la recrudescence de l'insécurité dans la zone signalée par le Service de la Stratégie et de la Programmation, la visite a porté sur la zone de production (1 200ha) du Projet d'Appui au Développement de l'Office du Niger, phase 2 (PADON2) :

- les travaux de revêtement du canal principal ;
- le Partiteur P, vidé en raison des travaux ;
- le périmètre d'extension ;
- le drain principal, où déversent les eaux usées.

A ceux-ci, s'ajoute la visite du service d'exploitation du réseau primaire de Markala qui a enregistré diverses innovations suite à la contribution du Président de la République faite en

2015 pour un montant d'un milliard F CFA. Cette contribution a servi essentiellement à la sécurisation, à l'équipement et à la reprise de la peinture du barrage.

La mission a constaté au niveau du périmètre que les travaux sont au stade de planage (nivellement).



Travaux de nivellement du périmètre en cours

Canal principal, 400 m de longueur



Réseau primaire de Markala rénové

## **2. PROJET D'APPUI AU CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INDUSTRIE TEXTILE (CERFITEX)**

Le Gouvernement du Mali a créé par la loi N° 04-003 du 14 janvier 2004, sur les cendres de l'Ecole Supérieure des Industries Textiles (ESITEX), un Etablissement Public à caractère

Scientifique et Technologique, dénommé Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITEEX).

Avec l'appui financier de la BID, les autorités maliennes ont fait réaliser entre 1998 et 2000 par le cabinet Manal Management, une étude pour la relance des activités de l'école afin de répondre aux besoins des entreprises textiles. Suite aux conclusions de cette étude, le Gouvernement du Mali a décidé d'ouvrir le CERFITEEX.

Le décret N°04-061/P-RM du 04 Mars 2004 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du CERFITEEX détermine la composition et les attributions du Conseil d'Administration, de la Direction Générale, du Conseil de Gestion et du Conseil Scientifique.

Le CERFITEEX a pour mission d'assurer la formation initiale et continue, et de contribuer à la promotion de la recherche dans les domaines des textiles et annexes au niveau national, sous régional et régional.

Sa finalité première est de fournir à l'industrie textile, un personnel technique d'encadrement, de direction, de conception et d'exécution de haut niveau, suffisamment qualifié pour mettre en œuvre les programmes et les techniques de production dans les principaux secteurs de l'industrie textile et annexes.

A cette fin, le CERFITEEX accomplit notamment les missions suivantes :

- la recherche appliquée en liaison étroite avec les Industries et les Administrations ;
- la formation initiale
- la formation continue, qui s'adresse à un public issu des entreprises en quête de perfectionnement ou de jeunes en quête de qualifications professionnelles ;
- l'information, la documentation, le conseil et l'expertise dans les divers domaines textiles et annexes ;
- la collaboration avec les institutions nationales, régionales et internationales œuvrant directement ou indirectement dans une des activités susmentionnées.

Le projet d'appui au CERFITEEX a démarré en 2005 et cumule au 31 décembre 2018 (y compris la dotation de 2019), un montant de 3, 055 milliards exclusivement financé par le budget d'Etat à travers le BSI.

### **2.1.Séance de travail avec la Direction du CERFITEEX**

La séance de travail tenue avec le Directeur Général Adjoint a permis non seulement de connaître l'historique mais aussi les filières de formation de l'école :

- Master en Technologie Textile (MTT) ;
- Master en Génie industriel (MGI) ;
- Licence en Technologie Textile (LTT) ;
- Licence en Génie Electrique et Informatique Industrielle (LGEII) ;
- Licence en Chimie Appliquée (LCA) ;
- Brevet de Technicien en Technologie Textile (BT-TT) ;
- Brevet de Technicien en Chimie Appliquée (BT-CA) et en Mécanique et Maintenance Industrielle (BT-MMI) ;
- Certificat d'Aptitude Professionnelle en Technologie Textile (CAP-TT).

## **2.2. Réalisations physiques**

Parmi les réalisations de l'année 2017, on peut citer entre autres :

- Une Cité universitaire (100 chambres, un restaurant universitaire, un foyer, un plateau sportif),
- un bloc administratif,
- douze salles de classe,
- un Centre Technique Régional de Classement,
- un Poste médical (infirmierie),
- une Salle Informatique,
- un Bloc technique (un des transformateurs est hors service),
- une Station d'épuration des eaux,
- deux forages non équipés ;
- la réparation ou l'entretien du réseau d'adduction et d'évacuation d'eau
- l'entretien et la maintenance du réseau électrique et des postes MT/ BT ;
- l'acquisition d'un véhicule Pick Up double Cabines en 2017 en remplacement de celui acquis en 2004 ;
- la réinstallation du réseau téléphonique et internet ;
- l'entretien et la réparation du matériel roulant ;
- l'entretien des équipements électromécaniques et des installations électriques du Centre (bureaux, ateliers, laboratoires et logements) ;
- la maintenance des équipements des laboratoires et ateliers ;
- la maintenance périodique du système de conditionnement d'air des salles de classement instrumental du coton fibre ;
- la réparation du serveur de la comptabilité ;
- la réparation du circuit électropneumatique du banc à broche dans l'atelier de filature ;
- l'acquisition du groupe électrogène 275 KVA ;
- la rénovation de deux blocs étudiants sur cinq, d'un bloc professeur sur deux, du logement DG et DGA ;
- la réhabilitation des terrains de football et de basket-ball ;

Aussi, Courant l'année 2018, le CERFITEX a procédé à de nouvelles constructions et de l'achat de l'Uster tester 6.

## **2.3. Système de Suivi-évaluation**

Les travaux effectués par l'école sont suivis à travers la tenue régulière des organes d'administration et de gestion notamment le Conseil de Gestion, le Conseil d'Administration et le Conseil scientifique.

Il faut également signaler l'organisation des missions de suivi par la DNPD afin de permettre un suivi rapproché des réalisations faites par le projet.

## **2.4.Situation financière**

Le coût total du projet est de 3, 055 milliards de F CFA au 31 décembre 2018 (y compris la dotation de l'année 2019), entièrement financé par l'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI). Sur ce montant, 2,278 milliards<sup>1</sup> ont été entièrement décaissés.

## **2.5. Etat de passation des marchés**

Certains marchés ont été conclus par le CERFITEX dont le:

- Marché n°0033/DRMP'-DSP 2015-SEGOU relatif aux travaux de réparation de l'étanchéité de certains bâtiments du CERFITEX pour un montant de 35 649 625 FCFA ;
- Marché n°025/DRMP'-DSP 2015-SEGOU relatif à la fourniture d'un véhicule mini car pour un montant de 59 794 640 FCFA ;
- Marché n°021/DRMP'-DSP 2015-SEGOU relatif aux travaux de construction de salles de classes pour un montant de 45 083 537 FCFA ;
- Marché n°040//DRMP'-DSP 2016-SEGOU relatif à la fourniture d'un groupe électrogène au CERFITEX, approuvé le 3 novembre 2016, attribué à SOUMA-SARL pour un montant de 42 981 500F TTC FCFA et un délai d'exécution de 60 jours. Son financement est assuré par le budget national et le fonds propre;
- Marché n°065/DRMP'-DSP 2017-SEGOU relatif à la fourniture d'un véhicule de liaison au CERFITEX, approuvé le 22 décembre 2017, attribué à « Espoir de demain », d'un montant de 30 697 700F CFA pour un délai d'exécution de 30 jours. Son financement est 100% assuré par le budget national ;
- Marché n°056/DRMP'-DSP 2017-SEGOU relatif aux travaux de construction d'un atelier de pneumatique, approuvé le 18 octobre 2017, attribué à l'entreprise BAMBILA Construction pour un montant de 51 331 237 FCFA, délai d'exécution 120 jours, financement 100% budget national ;
- Contrat n°06-2017-CERFITEX relatif aux travaux de rénovation d'un bloc pour le logement des enseignants vacataires du CERFITEX, attribué à l'entreprise Abdoul Karim SIDIBE (EAKS -BTP) pour 24 508 745F CFA TTC, délai d'exécution 45 jours, conclu le 10 juillet 2017;
- Contrat n°018-2017-CERFITEX relatif à la fourniture d'équipement et d'appareillage pour l'atelier d'électricité, électronique et automatisme du CERFITEX, attribué à la société Woudourou SARL pour 17 054 540F CFA TTC et un délai d'exécution de 2 mois, marché approuvé le 21 août 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national;
- Contrat n°47-2017-CERFITEX relatif à l'aménagement du terrain de football du CERFITEX, attribué à l'entreprise Mangnelé Construction pour 12 525 700F CFA TTC, délai d'exécution 20 jours, financé par le budget national;

---

<sup>1</sup> Ce décaissement inclut un montant provisoire de 230 millions au titre de 2018.

- Contrat n°055-2017-CERFITEX relatif à l'aménagement du terrain de basket ball du CERFITEX, attribué à l'entreprise Mangnelé Construction pour 12 036 000F CFA TTC, délai d'exécution 20 jours, financé par le budget national, conclu le 30 novembre 2017.

### **2.6. Visite des réalisations physiques :**

Au titre des réalisations physiques, la mission a visité :

- le groupe électrogène d'une capacité de 275 kva ;
- le parc véhicule ;
- les travaux de l'atelier réalisés en 2018 ;
- l'aménagement du terrain de basket ball ;
- la réinstallation du réseau internet ;
- la reprise des travaux d'étanchéité des logements.

**Suite à cette visite , la mission a constaté l'inexistence d'un document de programmation pluri annuel des investissements et la nécessité de renforcer les charges récurrentes en vue de faire face aux multiples défis d'entretien et de fonctionnement du CERFITEX.**



Groupe électrogène, 275 kva



Vue de face des logements



Parc auto du CRFITEX

## REGION DE MOPTI

Les services du Développement Social et de l'Economie Solidaire ont été visités non seulement à Mopti mais aussi au niveau de chacune des deux autres régions visitées notamment Ségou et Sikasso.

### **3. PROJET CONSTRUCTION/EQUIPEMENT DES DIRECTIONS REGIONALES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE (DRDSES)**

Son objectif global est d'améliorer les conditions de travail du personnel des Directions Régionales du Développement Social et de l'Economie Solidaire de toutes les localités du Mali à travers la construction et l'équipement des sièges desdites directions. .

#### **3.1.Séances de travail avec les services techniques**

La mission a tenu une séance de travail avec les Directions Régionales du Développement Social et de l'Economie Solidaire de Ségou, Mopti et Sikasso. Dans chacune de ces régions, après présentations des objectifs de la mission, les directeurs régionaux concernés se sont tous réjouis de la bonne initiative.

Les directions régionales de Ségou (R+1) et de Mopti ont été construites sur les ressources du budget de l'Etat mais les travaux connexes de Mopti ont été faits sur les ressources de l'ABS

(clôture, loge –gardien, garage, aménagement de la cour). Quant à la direction régionale de Sikasso, elle a été construite par la BAD à travers le projet Santé IV en 2006.

Toutes les directions ont signalé l'exiguïté des locaux et la nécessité surtout de la construction de magasins. Excepté Ségou, les deux (2) autres régions ont également signalé des problèmes d'étanchéité.

### **3.2. Réalisations physiques**

Outre la construction d'un local pour l'ensemble des directions régionales du développement social et de l'économie solidaire, le point de la situation des services locaux construits dans les trois régions visitées se présente suit :

- Région de Ségou : dans les cercles de Tomian et de Baraouili, les services locaux ont été construits par l'ONG Lux Développement, Hormis le service local de Macina qui occupe l'ancien siège d'un projet clôturé, tous les autres services locaux sont logés dans l'enceinte des Centres de Santé de Référence (CSRef) ;
- Région de Mopti : la Direction Régionale a été construite sur le budget d'Etat mais les services locaux des cercles de Mopti, Douentzan et Tenenkou ainsi que le logement du Directeur sont en cours de construction dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Réhabilitation des infrastructures des Régions du Nord (PURD);
- Région de Sikasso : tous les services locaux sont construits y compris les logements des Chefs de service.

### **3.3. Système de Suivi-évaluation**

Le suivi des travaux est assuré par les bureaux de contrôle et de surveillance recrutés à cet effet. Aussi, l'Etat à travers les Directions Régionales de l'Urbanisme et de l'Habitat assure le suivi de l'ensemble des chantiers de l'administration publique.

Par ailleurs, des missions de suivi physique et financier sont périodiquement organisées par la DNPDP pour s'enquérir, d'une part de l'évolution physique et financière du projet et, d'autre part, échanger avec les premiers responsables régionaux, locaux et les bénéficiaires directs.

### **3.4. Situation financière**

D'un coût total de **1 509 000 000 FCFA** financés exclusivement sur le budget d'Etat, la construction des DRDSES a concerné toutes les régions sur la période de 2008 à 2018. Au terme de la 18<sup>ème</sup> Revue des Projets/Programmes au 31 décembre 2017, il a été décaissé un montant de 1,387 milliards, soit 91,92%.

Aucune information n'a pu être obtenue auprès de la DFM malgré l'envoi de la lettre n°0558 /MEF-DNPDP du 25 octobre 2018 relative à l'organisation des missions de suivi physique et financier des projets/programmes et qui invitait les responsables en charge des différents projets à prendre les dispositions idoines en vue de la réussite de ladite mission.

### **3.5. Etat de passation des marchés**

Aucune information sur la passation des marchés n'a pu être obtenue auprès de la DFM malgré l'envoi de la lettre n°0558 /MEF-DNPDP du 25 octobre 2018 relative à l'organisation des

missions de suivi physique et financier des projets/programmes et qui invitait les structures de tutelle ainsi que les Unités de Gestion des Projets (UGP) à prendre toutes les dispositions idoines en vue de la réussite de ladite mission.

### **3.6. Visite des réalisations physiques**

Les différentes visites ont été faites en compagnie des Directeurs Régionaux et/ou des Chefs de Service ou de leurs représentants. Elles ont concerné les locaux des Directions Régionales du Développement Social et de l'Economie Solidaire de Ségou, Mopti et Sikasso et les Services locaux du Développement Social et de l'Economie Solidaire des chefs-lieux des cercles de Mopti et Sikasso.

- La DRDSES de Ségou, construit en R+1 comprend environ dix-huit (18) bureaux, sept (7) toilettes (internes et externes) et une salle de réunion pour une centaine de personnes. **La mission a constaté des équipements comprenant des tricycles exposés aux intempéries.** Pour y remédier la DRDSES de Ségou a transformé des bureaux en magasins et a également élaboré un devis estimatif de construction de magasins pour un montant de douze millions.
- A Mopti, la DRSES comprend une douzaine de bureaux et quatre toilettes. La difficulté relevée est **l'étroitesse de la salle de réunion et le manque de magasin.**

Les travaux de construction du logement du Directeur, les services locaux des cercles de Mopti, Douentzan et Tenenkou sont en cours de construction dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Réhabilitation des infrastructures des Régions du Nord (PURD). Les travaux du service local de Mopti accusent de léger retard. A la date du 05 novembre 2018, le taux d'exécution physique est de 88,54% contre un délai consommé de 90,55%. L'ordre de service a été notifié à l'entreprise le 18 avril 2018 pour un délai d'exécution de 6 mois. Les travaux ont fait l'objet d'une suspension d'un mois et 6 jours. Il est à souligner que les services de Bandiagara et de Djenné sont en bail et les autres sont logés dans les enceintes des Centre de Santé de Référence (CSRef) ;

- A Sikasso, la DRDSES a la même architecture que celle de Mopti et est **confrontée à un problème de magasin. La salle de réunion étant exigüe, une nouvelle a été construite et réceptionnée en 2015. Cette dernière a été aussi transformée en magasins.** Au niveau du service local de Sikasso, **les difficultés sont relatives aux problèmes d'alimentation en électricité, d'étanchéité, à l'absence de loge gardien.** Les services locaux ont été construits dans tous les districts sanitaires (cercles). Quant aux zones sanitaires, seul Niena ne dispose pas d'infrastructure.



DRDSES de Mopti



Logement d'astreint du Directeur (DRDSES) de Mopti en finition sur financement PURD



DRDSES de Ségou



Vue de face DRDSES de Sikasso

## **REGION DE SIKASSO**

Dans la Région de Sikasso, la mission a visité le Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans la région de Sikasso et le Projet de Construction et Bitumage de la route Zantiébougou-Kolondièba frontière Cote d'Ivoire, longue de 140 Km y compris la réservation pour la fibre optique.

### **4. PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE DANS LA REGION DE SIKASSO**

L'Objectif du projet est de contribuer à l'augmentation de la production agricole et l'alimentation en eau potable par la réhabilitation d'aménagement existant et la réalisation de nouvelles infrastructures agricoles et hydrauliques de la Région de Sikasso.

#### **4.1. Séances de travail avec les services techniques**

Il ressort dans les échanges avec la Direction Régionale du Budget (DRB) de Sikasso que d'importantes réalisations ont été faites dans la Région. Ces réalisations concernent entre autres, les domaines de surcreusement de mares, de constructions/réhabilitations de barrages, d'hydrauliques villageoises, de constructions des ouvrages de franchissement, d'aménagement de périmètres maraichers.

Au titre de l'exercice 2019, 189 projets ont été déjà adressés à la DRB et se trouvent dans les Programmes de Développement Economique, Social et Culturel des différentes communes concernées.

Pour les échanges tenus avec la Direction Régionale du Génie Rural (DRGR), ils ont porté d'une part, sur les types de barrages réalisés dans la Région, à savoir les barrages de dérivation (de plaine et de maraichage), les barrages de seuil de dérivation, les ponts barrages et les barrages de retenues pour l'abreuvement des animaux et d'autre part, sur les types d'infrastructures à visiter. Ainsi, le périmètre de Coulibalybougou (commune de Kaboïla) et le surcreusement de mares de Ouéléni (Kadiolo) ont été retenus.

Au terme des échanges, la mission a visité les parcelles d'expérimentation de la DRGR situés dans l'enceinte de la cour dudit service.

#### **4.2. Réalisations physiques**

D'importantes réalisations ont été faites dans la Région. Il s'agit entre autres :

- ✓ des travaux de réalisation de 50 forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les cercles de Sikasso, Koutiala et Yorosso ;
- ✓ des travaux de réalisation de 40 forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les cercles de Bougouni, Yanfoila et Kolondieba ;
- ✓ des travaux de réalisation d'un périmètre maraichers à Coulobalibougou dans la commune de Kaboïla cercle de Sikasso ;
- ✓ des travaux de réalisation d'un périmètre maraichers à Mougna dans la commune rurale de Boura, cercle de Yorosso ;

- ✓ des travaux complémentaires de réalisation de deux périmètres maraichers à Djtamala et Koumbri respectivement dans les communes de Zangasso et Yognogo ;
- ✓ des travaux de réalisation d'un périmètre maraicher à Danzan dans la commune rurale de M'pessoba cercle de Koutiala ;
- ✓ des travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à Foulalaba dans la commune de Garalo, cercle de Bougouni ;
- ✓ des travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à Samako dans la commune de Tousseguela dans le cercle de Kolondieba ;
- ✓ des travaux d'aménagement de deux retenues d'eau à Kolonba et Touboussou dans les communes de Kolonba et Kebila dans le cercle de Kolondieba ;
- ✓ des travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à N'tintiry dans la commune de Kolondieba dans le cercle de Kolondieba ;
- ✓ des travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à Yorontiena dans la commune de Goanan dans le cercle de Yanfolila ;
- ✓ des travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à Wolosso dans la commune de Koutiala dans le cercle de Koutiala ;
- ✓ des travaux d'aménagement de deux seuils à Pala dans la commune de M'pessoba dans le cercle de Koutiala ;
- ✓ des Etudes Avant-projet Détaillé (APD) de 26 sites dans les cercles de Sikasso, Koutiala, Kadiolo et Yorosso ;
- ✓ des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) de 14 sites dans les cercles de Bougouni, Kolondieba et Yanfolila.

#### **4.3. Système de Suivi-évaluation**

Le dispositif de suivi des travaux est réalisé par l'administration à travers la Direction Régionale du Génie Rural et la Direction Régionale du Budget de Sikasso. Aussi, des missions périodiques sont organisées par la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR) et la DNPD pour échanger avec les différents responsables aux niveaux national, régional et local et s'enquérir de l'état d'exécution physique et financière dudit projet.

#### **4.4. Situation financière**

Du démarrage du projet en 2015 jusqu'au 31 décembre 2018 (y compris la dotation budgétaire de 2019), le coût total du projet s'élève à 10,462 milliards de F CFA, exclusivement sur le budget d'Etat. A ce jour, 7, 949 milliards ont été décaissés dont 1,208 milliards au titre de l'exercice 2018, soit un taux de décaissement de 75,98%.

#### **4.5. Etat de passation des marchés**

Du début du projet à la date d'aujourd'hui, plusieurs marchés et contrats ont été conclus parmi lesquels on peut citer :

##### **Année 2016**

- ✓ Marché n°001/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux de réalisation de vingt-quatre (24) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les cercles de Sikasso et Kadiolo, attribué à l'Entreprise Générale Taleb « E.GE.TA » pour un montant de

210 134 400F CFA TTC et un délai d'exécution de 120 jours. Il est financé sur le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 19 janvier 2016. La réception provisoire a été faite le 20 juillet 2016 ;

- ✓ Marché n°002/DRMP-DSP SIK 2016 relatif de réalisation de trente (30) forages équipés de pompe à motricité humaine dans le cercle de Bougouni, attribué à l'Entreprise Sultan Construction « SULCO BTP » pour un montant de 263 923 188 F CFA TTC livrable dans 120 jours. Son financement est assuré par le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 19 janvier 2016. La réception provisoire a été faite le 22 juillet 2016 ;
- ✓ Marché n°004/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux de trente-deux (32) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les cercles de Kolondiéba et Yanfolila, attribué à l'Entreprise Tropic BTP pour un montant de 280 745 600F CFA TTC et un délai d'exécution de 120 jours. Il est financé sur le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 19 janvier 2016 ;
- ✓ Marché n°008/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux de construction d'un seuil à Nianamalé dans le cercle Yanfolila, attribué à l'Entreprise Sud Construction pour un montant de 92 608 650F CFA TTC et un délai d'exécution de 120 jours. Il est financé sur le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 3 mars 2016. Le Procès-Verbal (PV) de réception provisoire n°008//DRMP-DSP-SIK 2016 a été établi, le 30 juin 2016;
- ✓ Marché n°009/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux d'aménagement de bas-fonds à Kadiana et à Dionkoni, de construction de micro barrage à N'gouranko et de barrage piscole à Tousseguela (Koba) dans le cercle de Kolondiéba, lot 5, attribué à l'entreprise ATIB SARL pour un montant de 119 730 991 F CFA TTC, délai d'exécution 90 jours. Il est financé sur le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 7 mars 2016. Le Procès-Verbal (PV) de réception provisoire n°009//DRMP-DSP-SIK 2016 a été fait le 30 juin 2016 ;
- ✓ Marché n°010/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux d'aménagement des périmètres maraichers des femmes de Koumbri, Djitamala et Kapala, attribué à l'Entreprise Abdramane COULIBALY (EAC) pour un montant de 136 621 250F CFA TTC et un délai d'exécution de 90 jours. Il est financé sur le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 2 mars 2016.

Les réceptions provisoires pour les communes rurales de Kapala, Yognogo, Zangasso ont été faites en juin (PV non daté) ;

- ✓ Marché n°011/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux d'aménagement des périmètres maraichers des femmes de Siokoro et de Sirala, attribué à l'Entreprise Abdramane COULIBALY (EAC) pour un montant de 157 350 000F CFA TTC et un délai d'exécution de 90 jours. Il est financé sur le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 2 mars 2016 ;
- ✓ Marché n°012/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux de construction d'un pont sur le Mono à Djerila dans le cercle de Bougouni, attribué à l'entreprise BAKAM BTP pour un montant de 143 346 880 F CFA TTC, délai d'exécution 90 jours. Il est financé sur le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 10 mars 2016 ;

- ✓ Marché n°013/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux de surcreusement de mare à Samogosso et d'aménagement de bas-fond à Zandiougoula dans le cercle de Sikasso, lot 2, attribué à l'entreprise Tata Travaux SARL pour un montant de 149 017 428 F CFA TTC, délai d'exécution 90 jours. Il est financé sur le Budget Spécial d'Investissement, exercice 2016. Il a été approuvé le 17 mars 2016 ;
- ✓ Marché n°014/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux de construction de magasins 5X10 et de la piste allant du village au périmètre de Nianamale dans le cercle de Yanfolila, lot 9, attribué à l'entreprise Consortium DEMBELR BTP et Services SARL pour un montant de 31 016 206 F CFA TTC, délai d'exécution 90 jours. Il est financé sur le Budget Spécial d'Investissement, exercice 2016. Il a été approuvé le 17 mars 2016 ;
- ✓ Marché n°016/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux de réhabilitation du périmètre de Loulouni dans le cercle de Kadiolo, lot 3, attribué à l'entreprise Sama TP pour un montant de 84 453 166 F CFA TTC, délai d'exécution 90 jours. Il est financé par le budget d'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement, exercice 2016. Il a été approuvé le 16 mars 2016 ;
- ✓ Marché n°017/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux d'aménagement de bas-fonds à Wogona dans le cercle de Bougouni, lot 4, attribué à l'entreprise Tropique BTP pour un montant de 64 050 603 F CFA TTC, délai d'exécution 120 jours. Il est financé sur le Budget Spécial d'Investissement, exercice 2016. Il a été approuvé le 1<sup>er</sup> avril 2016 ;
- ✓ Marché n°019/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux de construction de deux (2) seuils et aménagements de bas à Nimbougou dans le cercle de Kadiolo, attribué à la Société Benkady-BTP pour un montant de 133 274 706 F CFA TTC, délai d'exécution 90 jours. Il est financé sur le Budget Spécial d'Investissement, exercice 2016. Il a été approuvé le 6 avril 2016 ;
- ✓ Marché n°020/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux d'aménagement du bas fond de Karabasso dans le cercle de Sikasso, attribué à l'entreprise Sanké Construction pour un montant de 41 826 800 F CFA TTC, délai d'exécution 120 jours. Il est financé sur le budget d'Etat, exercice 2016. Il a été approuvé le 16 mars 2016 ;
- ✓ Marché n°021/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux travaux d'entretien général du réseau électrique des postes de l'administration de la Région de Sikasso, attribué à l'entreprise Abdramane COULIBALY (EAC)-BTP pour un montant de 131 338 935 F CFA TTC, délai d'exécution 30 jours. Il est financé par le budget d'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement, exercice 2016. Il a été approuvé le 13 avril 2016 ;
- ✓ Marché n°024/DRMP-DSP SIK 2016 relatif au Contrôle et la Surveillance des travaux de réalisation de forages productifs équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans la Région de Sikasso, attribué à H&A Conseil SARL pour un montant de 19 000 000 F CFA TTC, délai d'exécution 120 jours. Il est financé par le budget d'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement, exercice 2016. Il a été approuvé le 2 mai 2016 ;
- ✓ Marché n°025/DRMP-DSP SIK 2016 relatif aux études d'avant-projet détaillé de quarante (40) sites des travaux de réalisation d'aménagement hydro-agricoles dans

la Région de Sikasso, attribué à Sud-Consultant pour un montant de 100 000 000 F CFA TTC, délai d'exécution 120 jours. Il est financé par le budget d'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement, exercice 2016. Il a été approuvé le 12 mai 2016 ;

- ✓ Procès-Verbaux (PV) de réception provisoire n°003//DRMP-DSP-SIK 2016 ont été établis les 25 et 26 juillet 2016.
- ✓ Procès-Verbaux (PV) de réception provisoire n°007//DRB-SIK 2016 ont été établis en juin 2016.
- ✓ Il faut signaler qu'au titre de l'année 2016, plusieurs autres contrats et PV de réception ont été établis par la DRB.

### **Année 2017**

- ✓ Marché N°002/DRMP-DSPSik/2017 relatif aux travaux de réalisation de 40 forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les cercles de Bougouni, Yanfolila et Kolondieba (lot n°2), attribué à l'Entreprise Général Taleb (EGETA BTP), d'un montant de 348 992 080 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 180 jours, approuvé le 10 janvier 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°003/DRMP-DSPSik/2017 relatif aux travaux de réalisation de 50 forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les cercles de Sikasso, Koutiala et Yorosso (lot n°1), attribué à l'Entreprise AFRIQUE BTP, d'un montant de 436 015 900 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 180 jours, approuvé le 10 janvier 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°000010/DRMP-DSPSik/2017 relatif aux travaux de réalisation d'un périmètre maraichers à Mougna dans la commune rurale de Bourra cercle de Yorosso (lot n°3), attribué à l'Entreprise BENKADI BTP & SERVICE, d'un montant de 75 033 722 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 90 jours, approuvé le 08 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°011/DRMP-DSPSik/2017 relatif aux travaux de surcreusement plus digue de ceinture d'une mare à SAKORO dans la commune rurale de Sido cercle de Bougouni (lot n°2) attribué à la Société BADJI BTP/SARL, d'un montant de 75 068 434 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 90 jours, approuvé le 08 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°000012/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux travaux de Travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à N'tintiry dans la commune de Kolondieba dans le cercle de kolondieba (lot n°5) attribué à la Société Africaine d'Ingénieur Appliquées (SAGA SARL), d'un montant de 74 660 169 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 120 jours, approuvé le 07 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°013/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux travaux de Travaux de réhabilitation d'un bas fond à Diomatènè dans la commune rurale de Diomatènè dans le cercle Kadiolo (lot n°7) attribué à la Société BADJI BTP/SARL, d'un montant de 62 313 888 FCFA

Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 90 jours, approuvé le 08 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;

- ✓ Marché N°014/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux Travaux de réalisation d'un périmètre maraichers à Coulibalibougou dans la commune de Kaboila cercle de Sikasso (lot n°1) attribué à la Société BENKADI BTP & SERVICE, d'un montant de 75 033 722FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 90 jours, approuvé le 08 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°015/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux Travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à Samako dans la commune de Tousséguéla dans le cercle de Kolondieba cercle de Sikasso (lot n°3) attribué à la Société Africaine d'Ingénieur Appliquées (SAGA SARL) d'un montant de 59 143 712FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 120 jours, approuvé le 08 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°016/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux Travaux de réalisation d'un périmètre maraicher à Danzana dans la commune rurale de M'pèssoba cercle Marché N°00017/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux Travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à Yorontiena dans la commune de Gouanan dans le cercle de Yanfolila (lot n°6) attribué à l'Entreprise CONVERGE SARL d'un montant de 80 452 800 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 120 jours, approuvé le 07 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ de Koutiala cercle de Sikasso (lot n°2) attribué à la Société BENKADI BTP & SERVICE d'un montant de 74 997 850 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 90 jours, approuvé le 08 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°00017/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux Travaux de réalisation de deux périmètre maraichers à Djitamala&Kombri dans les communes rurale de Zangasso & Yognokoa cercle de Koutiala (lot n°4) attribué à l'Entreprise Abdramane Coulibaly (EAC) d'un montant de 64 999 980 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 120 jours, approuvé le 07 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°000020/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux Travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à Foulalaba dans la commune de Garalo cercle de Bougouni (lot n°1) attribué à l'Entreprise AFRIQUE BTP d'un montant de 61 799 978 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 120 jours, approuvé le 08 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°000026/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux Travaux d'aménagement d'une retenue d'eau à Wolosso dans la commune de Koutiala dans le cercle de Koutiala (lot n°8) attribué à l'Entreprise ATIB SARL d'un montant de 46 116 595 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 120 jours, approuvé le 08 Mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;

- ✓ Marché N°000021/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif aux Travaux de réalisation d'un radier Buse à Tousséguéla dans la cercle de Kolondièba (lot unique) attribué à l'Entreprise ATIB SARL d'un montant de 66 136 310 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 90 jours, approuvé le 25 Avril 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché N°030/DRMP-DSP-SIK/2017 de consultant pour de prestation intellectuelles relatif aux Etudes d'avant-projet détaillé de quatorze sites (14) des travaux de réalisation d'Aménagements Hydroagricoles dans les cercles de Bougouni, Kolondièba et Yanfolila (lot n°2) pour un montant de 34 907 940 FCFA Toutes Taxes Comprises. Pour un délai d'exécution de 120 jours, il a été entièrement financé par le budget national sur l'exercice 2017. Le marché a été approuvé le 10 Mai 2017 par le Gouverneur de la région de Sikasso ;
- ✓ Marché N°034/DRMP-DSP-SIK/2017 de consultant pour de prestation intellectuelles relatif aux Etudes d'avant-projet détaillé de vingt-six sites (26) des travaux de réalisation et d'Aménagements Hydroagricoles dans les cercles de Sikasso, Kadiolo Koutiala et Yorosso, (lot n°1) pour un montant de 64 750 000 FCFA Toutes Taxes Comprises. Pour un délai d'exécution de 120 jours, il a été entièrement financé par le budget national sur l'exercice 2017. Le marché a été approuvé le 18 juin 2017 par le Gouverneur de la région de Sikasso ;
- ✓ Marché N°032/DRMP-DSP-SIK/2017 relatif Travaux d'aménagement de deux Bas-fonds à Pala dans la commune de M'pèssoba dans le cercle de Koutiala (lot unique) attribué à l'Entreprise SINA CONSTRUCTION SARL d'un montant de 59 414 989 FCFA Toutes Taxes Comprises pour un délai d'exécution de 75 jours, approuvé le 09 Juin 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national, exercice 2017 ;
- ✓ Marché n°000018/DRMP-DSP 2017 relatif aux travaux d'aménagement de deux (2) retenues d'eau à Kolomba et à Toumousso dans les communes rurales de Kolomba et de Kebila dans les cercles de kolondièba(lot n°4) attribué à l'entreprise ATIB –SARL pour un montant de 82 018 527 F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 6 mars 2017 et son financement est assuré 100% par le budget national ;

### **Année 2018**

- ✓ Marché n°033/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de surcreusement de 2 mares à Ouroumpana et Soukala dans la commune de Yiridougou, cercle de Bougouni (lot 1), attribué à l'entreprise Afrique BTP pour un montant de 92 910 722F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national;
- ✓ Marché n°034/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de surcreusement de 2 mares à Oueleni et Yorosso respectivement dans les communes de Kaï dans le cercle de Kadiolo et de Yorosso dans le cercle de Yorosso (lot 2), attribué à l'entreprise Benkady BTP & Service pour un montant de 92 774 904F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national ;

- ✓ Marché n°035/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de réalisation d'un barrage à Simpia dans la commune de Yiridougou, cercle de Bougouni (lot 1), attribué à l'entreprise Benso construction pour un montant de 55 355 558F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national;
- ✓ Marché n°036/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de réalisation d'un barrage à Kebeni dans la commune de Misseni, cercle de Kadiolo (lot 2), attribué à l'entreprise Société BTPLUS SARL pour un montant de 42 256 785F TTC, délai d'exécution 90 jours, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national;
- ✓ Marché n°037/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de réalisation d'un barrage à Mena dans la commune de Mena, cercle de Kolondièba (lot 3), attribué à l'entreprise Mellenium Construction (EMC SARL) pour un montant de 42 447 987 F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national;
- ✓ Marché n°038/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de réalisation d'un barrage à M'pièbougoula dans la commune de Mena, cercle de Kolondièba (lot 4), attribué à l'entreprise Mellenium Construction (EMC SARL) pour un montant de 48 147 758 F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national;
- ✓ Marché n°039/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de réalisation d'un (1) barrage à Niessoumala et Zambala dans la commune de Gouandiaka, cercle de Yanfolila (lot 5), attribué à la société Badli BTP SARL pour un montant de 81 152 037 F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national;
- ✓ Marché n°040/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de réalisation d'un (1) barrage à Yogouasso-lelelidans la commune de Lougouana, cercle de Koutiala (lot 7), attribué à l'entreprise Générale des Travaux et Assainissement (EGTA) pour un montant de 47 179 981 F TTC, délai d'exécution 120 jour, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national;
- ✓ Marché n°058/DRMP-DSP-SIK 2018 relatif aux travaux de réalisation d'un (1) périmètre maraicher à Kaledougou2 dans la commune de Kifosso dans le cercle de Yorosso attribué à la société BENKADI BTP &SEVICE pour unmontant de 85 990 140 F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 06 septembre 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché n°01277/DGMP-DSP 2018 relatif aux travaux de réalisation de cent cinquante-quatre (154) forages positifs équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la région de Sikasso (lot unique) attribué à l'Entreprise AFRIQUE BTP pour un montant de 1 012 416 164 F TTC, délai d'exécution 240 jours, approuvé le 25 juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national ;

- ✓ Marché n°01160/DGMP-DSP 2018 relatif aux travaux de réalisation de deux (2) périmètres maraichers dans le cercle de Sikasso (lot n°1) attribué à l'Entreprise ATIB SARL pour un montant de 129 638 576 F TTC, délai d'exécution 120 jours, approuvé le 1er juin 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national ;
- ✓ Marché n°02117DGMP-DSP 2018 relatif aux travaux de réalisation de deux (2) périmètres maraichers dans le cercle de Kadiolo (lot n°2) attribué à la Société Badji BTP-SA90 pour un montant de 131 707 470 F TTC, délai d'exécution 90 jours, approuvé le 9 août 2018 et son financement est assuré 100% par le budget national ;

Le Plan de Passation des Marchés (PPM) 2019, daté du 1<sup>er</sup> octobre 2018 par la DRB, prévoit la réalisation de onze (11) nouveaux ouvrages dans la Région pour un coût total de 2, 470 milliards de F CFA, entièrement financés par le budget national.

#### **4.6. Visite des réalisations physiques**

La visite a porté sur le surcreusement de mare pastorale de Ouéléni, la réparation d'un pont, de canaux d'alimentation et de rechange de la digue et le périmètre maraicher de Coulibalybouyou.

##### **- Le surcreusement de mare pastorale d'Ouéléni :**

Il a fait l'objet d'un marché signé en 2018 et attribué à l'entreprise Benkady/BTP pour un délai d'exécution de 3 mois. L'ordre de service a été notifié le 15 mars 2018. Les caractéristiques de l'ouvrage sont 2,5 mètre de profondeur à fond, 80 mètres pour la largeur à la gueule, 40 mètres pour la largeur au fond. Les travaux ont été suspendus depuis juillet et pourrait être repris courant décembre 2018. **Les insuffisances constatées et relevées sont relatives au retard accusé dans le démarrage des travaux, au sous-équipement de l'entreprise et l'absence de couloir de passage des animaux.**



Mare de Oueléni

##### **- La réparation d'un pont, de canaux d'alimentation et de rechange de la digue :**

Ces ouvrages permettent de faciliter le passage de la population de Loulouni et l'alimentation du périmètre en eau. Ils ont été réhabilités courant l'année 2016 et **de nouveaux besoins sont visibles à travers des trous entre l'interconnexion du pont et la digue. Ce qui entraine la**

**nécessité d'une bonne planification et d'entretien de proximité par les comités de gestion villageois.**



Digue (2 km de longueur)

Etat de dégradation de la digue

**- Le périmètre maraîcher de Coulibalyougou ;**

La visite a porté sur deux périmètres maraîchers d'une superficie de 5 hectares chacun dans lesquels le projet a réalisé deux forages positifs équipés de châteaux à motricité solaire. A ce niveau, **la principale difficulté relevée est l'insuffisance dans l'approvisionnement du périmètre en eau due à la faible capacité des châteaux installés à cet effet.**



Périmètre maraîcher de Coulibalibougou

**5. PROJET DE CONSTRUCTION ET BITUMAGE DE LA ROUTE ZANTIEBOUGOU- KOLONDIÉBA-FRONTIÈRE CÔTE D'IVOIRE, LONGUE DE 140 KM**

Le Mali et la Côte d'Ivoire (RCI) adhèrent aux stratégies convergentes illustrées par des programmes de développement et de facilitation des transports et transit routiers inter-Etats initiées sous l'égide de l'UEMOA et de la CEDEAO dont ils sont membres. Ces stratégies sont

axées, entre autres, sur : (i) la structuration des activités productives aux fins d'amélioration de la compétitivité, par la réduction des coûts des facteurs, dont les transports ; (ii) l'harmonisation du cadre légal et réglementaire des transports routiers, par l'adoption de normes communes en termes de procédures, contrôles et documents.

Au plan régional, les routes communautaires Cu21 (Boundiali-Tengréla-Kolondiéba-Zantiébougou) et Cu6 (Bougouni-Odienné-Man-San Pedro) ont été identifiées comme des axes majeurs dont l'amélioration de la qualité permettra de promouvoir le commerce et les échanges entre le Mali et la Côte d'Ivoire.

L'ouverture de ce corridor alternatif de désenclavement débouchant sur le port de San Pedro tient ainsi compte des avantages comparatifs de ce couloir en termes de linéaire à parcourir et d'impact économique et social ainsi que de la nécessité de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays et partant, l'intégration régionale.

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer : (i) le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Bamako-San Pedro passant par Zantiébougou au Mali et Boundiali en Côte d'Ivoire, et (ii) les conditions de vie dans la zone du projet.

Le projet comprend cinq (05) composantes : les travaux routiers, les aménagements connexes, la facilitation du transport, les études et appui institutionnel au secteur des transports et la gestion du projet.

### **5.1.Séance de travail avec la DRRet Bureau de contrôle**

Au cours de cette séance de travail tenue avec les responsables de la Mission de contrôle et du représentant de la Direction Régionale des Routes (DRR) de Sikasso, des informations ont été données sur l'état d'avancement du projet. Ainsi, le taux d'avancement physique est de 40% contre un délai consommé de 71, 92 pour le lot n°1 et de 32% pour le même délai consommé pour le lot2. Il ressort des discussions qu'un projet d'avenant est dans le circuit de signature qui prorogera de 4 mois supplémentaire le délai initial qui est de 24 mois. L'exécution physique de cet avenant a déjà commencé bien que n'étant pas signé.

Il est à signaler que l'entreprise s'était excusée à la séance de travail en vue de prendre part à Bamako à la rencontre relative au Comité annuel mixte Mali-PTF.

### **5.2.Réalisations physiques**

Outre la satisfaction des conditions préalables à l'entrée en vigueur, au premier décaissement et aux autres conditions des accords de prêts et de Dons, les réalisations par lot ont concerné<sup>2</sup> :

**Pour le lot1** :il a été attribué au groupement d'entreprises ETEP/EGK pour un montant de 20 953 038 821 FCFA HT/HD et un délai d'exécution de 24 mois. L'ordre de service de démarrage des travaux a été notifié à l'entreprise à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017. Son état d'avancement se présente comme suit :

- Couche de Fondation : 68,400 Km (91,2 %) Planning 93,6% ;
- Couche de base : 7,6 Km (10,1%) Planning 13,50% ;

---

<sup>2</sup> Extrait du Rapport d'activités n°3 de la Direction Nationale des Routes, novembre 2018.

- Revêtement : réalisé sur 900 ml ;
- Ouvrages hydrauliques : 43 terminés et 07 en cours sur un total de 50 (86%) Planning 95%
- Pont de Tiendaga (45ml) : 22 poutres coulées sur un total de 22 poutres. Confection des pré-dalles terminée à 100%. Corniches préfabriqués 60/60

**Pour le lot 2 :** Marché des travaux attribué au groupement d'entreprises ETEP/EGK pour un montant de 16 820 393 599 FCFA HT/HD pour le lot 2 et un délai d'exécution de 24 mois. L'ordre de service de démarrage des travaux a été notifié à l'entreprise à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017. Son état d'avancement se décline ainsi :

- Travaux Terrassements Lot 2 :
  - o Remblais : 59 Km (90,77%) Planning 92,8% :
  - o Couche fondation : 36,500 Km (56,15%) Planning 56,55% :
  - o Couche de base : 1,325 Km (2%) Planning 2,5%
  - o Ouvrages hydrauliques : 20 terminés et 10 en cours sur un total de 34 (58,82%) Prévisions 69,35% :
  - o Pont de Kankela (80ml) : Les travaux de fondation profondes qui avaient démarré en juillet 2018 ont été arrêtés pour raisons de pluies. Les travaux ont redémarré en novembre 2018. (18 sur 36 sont réalisés, soit 50%). Aussi 32 poutres en BA sur 44 sont coulées soit 72,72%

**Pour la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et la libération des emprises,** la reprise des travaux de la commission s'est déroulée du 1<sup>er</sup> février 2017 au 21 mars 2017. Le Rapport final a été transmis au Ministère en charge de l'Urbanisme le 23 novembre 2017 (lettre n° 001227/MED-SG)

**Pour la Campagne de Sensibilisation sur les IST/VIH-SIDA et les autres pandémies,**

Par correspondance n° RDGW/LTR/ML/2018/03/32 du 06 mars 2018, la BAD a donné son ANO sur le projet de contrat devant être conclu avec le groupement d'ONG « APDEV/GRID pour un montant de 137 754 500 F CFA et un délai d'exécution de 10 mois.

**Pour le contrôle et la surveillance des travaux,**

Le marché de contrôle et de surveillance des travaux est attribué au groupement GIC-LCI pour un montant de 1 999 650 000 F CFA HTT et un délai de réalisation de 26 mois.

L'ordre de service de démarrage a été notifié et les prestations ont démarré le 1<sup>er</sup> mars 2017.

### **5.3. Système de Suivi/évaluation**

Le suivi est assuré par la Mission de contrôle notamment le groupement GIC-LCI. Des missions de supervisions sont organisées par la Direction en charge des routes. En outre, des missions de suivi sont également organisées par la DNPDP et la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Equipement, Transport et Communication en vue de s'enquérir de l'évolution des travaux et prendre en conséquence des mesures idoines.

### **5.4. Situation financière**

Le Coût total : 70 milliards Francs CFA ; soit 84,890 millions d'UC. Il se décompose ainsi :

- Accord de prêt FAD : 31,06 millions UC dont 24,5 millions UC en Devises et 6,56 millions UC en monnaies locales) ;
- Accord de prêt FAT pour 15,53 millions UC dont 11,82 millions UC en Devises et 3,71 millions UC en monnaies locales) ;
- Accord de don FAD : 19,71 millions UC dont 14,61 millions UC en Devises et 5,10 millions UC en monnaies locales)
- Accord de don FAT pour montant total 4,47 millions UC dont 2,37 millions UC en Devises et 2,10 millions UC en monnaies locales)

Par source, le financement se présente ci-après :

- BAD : 70,770 millions UC ; soit 58,350 milliards F CFA, soit 83,37% ;  
Budget National : 12,87 millions d'UC (soit l'équivalent de 10,611 milliards FCFA), soit 15,16% .
- UEMOA : 1,25 millions UC (soit l'équivalent de 1,030 milliards FCFA), soit 1,47% du coût total du projet.

Le taux de décaissement global est de 29,03%, soit un montant de 20 317 590 900 F CFA au 30 novembre 2018 et se résume comme suit :

- Taux d'exécution financière Fonds BAD : 32,36% (18 882 803 130 F CFA) ;
- Taux de décaissement BAD: 30,56%, soit 17 831 760 000 F CFA ;
- Taux d'exécution financière sur le Budget National : 37,26% (3 954 009 827 F CFA) ;
- Taux de décaissement Fonds UEMOA : 12,74% (131 250 000 F CFA études routières)

Le montant impayé à la date du 31 Octobre 2018, se chiffre à 1 599 446 221 F CFA.

Le détail des paiements est consigné dans le tableau ci-après :

**Tableau n°1 :récapitulatif des décaissements sur les guichets BAD**

<b>GUICHETS</b>	<b>Montant approuvé (UC)</b>	<b>Montant décaissé (UC)</b>	<b>Taux de décaissement</b>
<b>Prêt FAD</b>	<b>31 060 000</b>	<b>11 449 856,87</b>	<b>36,86%</b>
<b>Don FAD</b>	<b>19 710 000</b>	<b>5 983 969,79</b>	<b>30,36%</b>
<b>Prêt FAT</b>	<b>15 530 000</b>	<b>4 143 285,09</b>	<b>26,68%</b>
<b>Don FAT</b>	<b>4 470 000</b>	<b>47 268,93</b>	<b>1,06%</b>

<b>TOTAL</b>	<b>70 770 000</b>	<b>21 624 380,68</b>	<b>30,56%</b>
--------------	-------------------	----------------------	---------------

### **5.5. Etat de passation des marchés**

Il concerne :

- Marché n°00959/DGMP-DSP 2016 relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route Zantiebougou-Kolondieba-frontière Côte d'Ivoire en république du Mali, lot1 : Zantiébougou-Bessina (75 km) attribué au groupement d'entreprise ETEP/EGK pour un montant de 20 953 038 821 F (HT/HD), délai d'exécution 24 mois, approuvé le 10 janvier 2017. Son financement est assuré ainsi : Prêt FAD 44,36%, Don FAD 22,35%, Prêt FAT 16,14%, Don FAT 0,20% et Etat malien 16,95%;
- Marché n°00960/DGMP-DSP 2016 relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route Zantiebougou-Kolondieba-frontière Côte d'Ivoire en république du Mali, lot2 : Bessina- frontière Côte d'Ivoire (64,217 km) attribué au groupement d'entreprise ETEP/EGK pour un montant de 16 820 393 599 F CFA (HT/HD), délai d'exécution 24 mois, approuvé le 11 janvier 2017. Son financement est assuré ainsi : Prêt FAD 44,44%, Don FAD 22,32%, Prêt FAT 16,14%, Don FAT 16,89% et Etat malien 16,89%.

### **5.6. Visite des réalisations physiques sur le terrain**

La visite des réalisations physiques du lot1 a porté sur :

- la balise de virage et bornes kilométriques confectionnées ;
- l'ouvrage d'art n°1 au PK 90 ( pont de Tiendaga) ;
- le pont à poudre ;
- couche de base litho stabilisé au PK10+500 au sens du DAO (réceptionnée en topo) ;
- la centrale de concassage.

Au niveau du lot 1 (75 km), à la date du 14 novembre 2018, la couche de roulement a une épaisseur de 5 cm, la couche de base a été faite sur 6 km et la couche de fondation sur 58 km. La plateforme supérieure de terrassement a été réalisée sur 59 km

La visite des réalisations physiques du lot2 a porté sur :

- l'axe kankela, où les travaux sont arrêtés en raison de l'hivernage ;
- la rampe d'accès ;
- les ouvrages d'art.

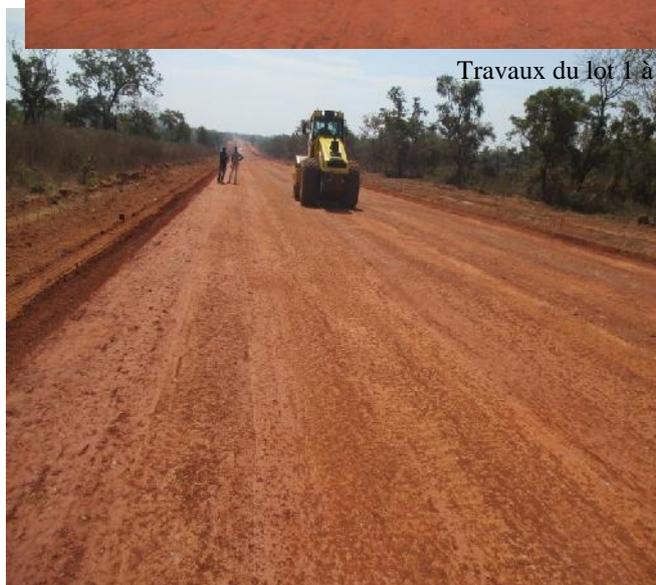
Au niveau du lot 2 (64,217 km), la couche de base est au stade d'essai, la couche de fondation est à 28 km et la plateforme supérieure de terrassement a été réalisée sur 30 km.

**A l'issu de la visite, les constats son relatifs au retard accusé dans les travaux notamment sur le lot2 où le taux est de 32% contre un délai consommé de 71,92%. Ce retard a été justifié par le changement de la structure du projet (du sol-ciment à la litho stabilisée). La mission a également constaté l'occupation des emprises du projet par les populations des**

**cinq (5) communes rurales traversées par le projet. Les lieux d'extractions des emprunts (carrières) sont proches de la route et ne respectent pas la réglementation en la matière.**



Début du lot des travaux au village de Zantiebougou (lot 1)



Travaux du lot 1 à Z



## **II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION**

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- l'appréciation des réalisations visitées sur le terrain ;
- la collecte des données fiables sur l'état d'exécution physique et financière des projets visités ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPDP par certains acteurs sur le terrain ;
- la mise en place par l'Etat, à travers les services techniques appropriés et les collectivités décentralisées, de mécanismes pour assurer la viabilité/pérennité des infrastructures réalisées après la clôture des Projets ;
- la difficulté d'accès aux informations aux structures de tutelle de certains projets/programmes (problème d'archivage et de mobilité/indisponibilité du personnel...) ;
- l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains P/P visités ;
- la nécessité de pérenniser les missions de suivi physique et financier eu égard à l'importance de disposer d'informations fiables et actualisées sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain.

### III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
<b>PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE DE LA REGION DE SIKASSO</b>					
1	Retard dans les travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous équipement de l'entreprise ;</li> <li>- Mauvaise planification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les critères de choix des entreprises ;</li> <li>- Améliorer la planification des travaux</li> </ul>	DRB, DRMP/DSP, DRGR & Entreprises	Sans délai
2	Absence de couloir de passage des animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise planification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir et matérialiser le couloir de passage</li> </ul>	DRGR, Entreprise	Sans délai
3	Insuffisance dans l'approvisionnement du périmètre de Coulibalybougou en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faible capacité des châteaux installés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer la capacité des châteaux d'eaux ;</li> <li>- planifier les périodes d'arrosage des plants par secteur</li> </ul>	DRGR, DRB & bénéficiaires	Immédiat
4	Insuffisance de ressources humaines pour le suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- insuffisance de personnel au niveau de la DRGR, DRB et DRMP/DSP</li> </ul>	Recruter les bureaux d'études pour le contrôle et le suivi des travaux	DRGR, DRB et DRMP/DSP	Pendant l'élaboration des DAO

	Insuffisance des APD	- les Collectivités ne disposent pas de dossiers d'études fin prêt.	- Inviter les collectivités à faire des études APD ; - Initier les collectivités à l'élaboration des APD	Collectivités, DRGR, Bureaux	Avant l'élaboration des DAO 2019
<b>CONSTRUCTION ET LE BITUMAGE DE LA ROUTE ZANTIEBOUGOU- KOLON DIEBA-FRONTIERE COTE D'IVOIRE, LONGUE DE 140 KM Y COMPRIS LA RESERVATION POUR LA FIBRE OPTIQUE</b>					
1	Retard dans les travaux	Changement de structure du projet	Faire valider de nouveau planning de travail	DNR, Bureau, Entreprise	Immédiat
2	Occupation des entreprises du projet	- Faible sensibilisation des populations ; - Non-paiement des indemnités	- Poursuivre la sensibilisation ; - Diligenter le processus de dédommagement	- DNR, Bureau, Entreprise ; - MUH, MEF, MEI	Immédiat
3	-Retard dans la mobilisation des Fonds de l'Union européenne	Lenteur dans le processus de négociation	- Accélérer le processus de paiement	- UE, GRM	Immédiat
<b>ENTRETIEN, AMENAGEMENT INFRASTRUCTURES ET VULGARISATION ON (CONTRAT PLAN)</b>					
1	Retard dans les travaux	- Insécurité dans la zone	- poursuivre et renforcer le dispositif sécuritaire; - poursuivre le dialogue avec les acteurs	GRM, Gouvernorat, ON	Immédiat

<b>APPUI AU CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INDUSTRIE TEXTILE (CERFITEX)</b>					
1	Besoin incessant de construction/réhabilitation et d'acquisition d'équipements	- Inexistante d'un document de programmation pluri annuel des investissements	- Elaborer un programme triennal d'intervention ;	CERFITEX, CPS/Education	2019
<b>CONSTRUCTION/EQUIPEMENT DES DIRECTIONS REGIONALES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE (DRDSES)</b>					
1	Insuffisance/Etroitesse des magasins	- Mauvaise planification; - Manque de suivi rapproché des travaux	- Bien planifier les travaux	DNDSES, DNPSES, DFM/MDSAH	Immédiat

## **CONCLUSION**

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre du Plan de Réforme de la gestion des Finances Publiques au Mali, à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali, d'une part et l'optimisation de l'utilisation des ressources et l'efficacité de la dépense publique, d'autre part.

Elle a comme objectif de recueillir et de publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali en vue d'améliorer la qualité de programmation et de budgétisation des investissements publics.

Elle a été mise en œuvre à travers les entretiens auprès des Unités de Gestion des Projets (UGP), les services techniques, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Disposant de ces éléments, nous pouvons dire que cette mission de Suivi-évaluation a été d'une importance capitale dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des investissements publics au Mali. Ainsi, elle a permis de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances. En outre, les échanges menés avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis de proposer des solutions aux contraintes et difficultés signalées.

## **IV. ANNEXES**

Annexe 1 : TDR

Annexe 3 : 19<sup>ème</sup> Revue des Projets/Programmes (visités) au 20 novembre 2018

ANNEXE I : TDR

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

**République du Mali  
Un Peuple-Un But-Une Foi**

-----

**DIRECTION NATIONALE DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

**République du Mali  
Un Peuple-Un But-Une Foi**

-----

**DIRECTION NATIONALE DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

-----

**TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME  
ANNUEL DE SUIVI – EVALUATION DE 100  
PROJETS ET PROGRAMMES  
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI POUR  
L'ANNEE 2018**

Janvier 2018

## **I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

### **I - 1 - Contexte**

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions **N° 1/MP-MFC** du 1<sup>er</sup> Avril 1989 et **N° 2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude plus récente portant sur « **l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière** » réalisée en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

- © le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;
- © le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;
- © les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;
- © le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;
- © l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

Aussi, les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. A cet égard, il a été

recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

## **I – 2 – Justification**

Au Mali, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en grande partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux, soit 80% environ du montant total des investissements.

A cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

Fortement liée à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "**Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali**" (**PREM**) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, **des pratiques de gestion et des systèmes d'information** qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités programmées s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur **L'Extrant**

### 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique" ..

#### **II – OBJECTIF**

L'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2018 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public (dont soixante-quinze dans le cadre du PREM) inscrits au PTI 2018-2020 et au BSI 2018 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

#### **III – RESULTATS ATTENDUS**

A travers ce programme ambitieux des missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- ) l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- ) les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- ) les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

#### **IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS**

##### **4.1. Prise de contact avec les CPS et UGP**

- Envoi de documents : (1 semaine avant le départ de la mission) : **Chef de mission**

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS et aux différents DRPSIAP pour leur information et celle des porteurs de projets (UGP et services de tutelle) et les dispositions pratiques à prendre pour une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

- les TDR de la mission ;
  - une copie de l'ordre de mission ;
  - la liste des projets à visiter ;
  - la fiche de suivi des projets.
- Débriefing des membres des équipes pour les information utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (**Chef de mission**).
  - Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP : (les 2 premiers jours de la mission : **équipe de mission**)

Deux (2) jours seront consacrés aux concertations entre les différentes parties pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes.

#### **4.2. Déroulement des missions : Equipe de mission**

- Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;
- La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :
  - ✓ l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12/2017 ;
  - ✓ les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2018 au moment du passage de la mission ;
  - ✓ le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
  - ✓ l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
  - ✓ le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
  - ✓ la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
  - ✓ les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
  - ✓ les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- ✓ le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;
  - ✓ l'aide-mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet / programme par le PT, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
  - ✓ les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2015, 2016 et 2017 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
  - ✓ la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;
  - ✓ le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;
  - ✓ le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.
- La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;
  - La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter.

### 4.3. Phase finale de la mission : Equipe de mission

- La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :
  - ✓ Déroulement de la mission ;
  - ✓ Principaux enseignements tirés de la mission ;
  - ✓ Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;
  - ✓ Annexes.
- Restitution des résultats à la DNPDP;
- Envoi du rapport final aux CPS;
- Préparation et dépôt des pièces justificatives des frais de mission.

### **V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER**

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement...).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation d'autre part.

### **VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION**

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

Différentes équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne seront pas concernés en 2018.

Chaque équipe sera composée :

- )] **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, les Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures des Finances comme la DGDP et la Cellule de suivi des projets.
- )] **au niveau régional**, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

## **VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS**

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- ) Moyens financiers : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL (PREM), exercice 2018,
- ) Durée : la durée des missions est de 10 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.

*Annexe 2: 19eme Revue des P/P à mi-parcours au 20 novembre 2018  
(Les Montants sont en Millions de F CFA)*

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 20/11/2018			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
1	1706	Entretien, aménagement infrastructures et vulgarisation ON (Contrat Plan)	2014-2019	34 702	34 702	-	34 702	15 171	-	15 171	43,72%	#DIV/0!	43,72%	Dec prov 2018 est de 1.900 milliards F CFA
2	2 864	Projet Aménagement Hydro Agricole Région de Sikasso (PRAHA)	2015-2019	10 462	10 462	-	10 462	7 949	-	7 949	75,98%	#DIV/0!	75,98%	
3	2619	Appui au CERFITEX	2005-2019	3 055	3 055	0	3 055	2 278	0	2 278	74,57%	#DIV/0!	74,57%	
4	2 352	Construction / Equipement Direct Région. Dvt Social Economie Solidaire	2008-2018	1 509	1 509	0	1 509	1 387	0	1 387	91,92%	#DIV/0!	91,92%	Decaissement 2018 non obtenu auprès de la DFM.
5	2980	Construction et Bitumage Route Zantiebougou-Kolondiéba-Frontiere Cote D'Ivoire longue de 140 KM y compris reservation pour la Fibre Optique	2016-2018	70 000	10 611	59 380	69 991	2 354	14 523	16 877	22,18	24,46	24,11	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>119 728</b>	<b>60 339</b>	<b>59 380</b>	<b>119 719</b>	<b>29 139</b>	<b>14 523</b>	<b>43 662</b>	<b>48,29</b>	<b>24,46</b>	<b>36,47</b>	

